

INFOLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER

INFOLIVE N°15 - ÉDITION DU 23 AOÛT 2016

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://www.afidol.info/infolive2016>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://www.afidol.org/lettres-dinfo>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

Mouche	Des développements larvaires sont observés. Dans certains secteurs, des traitements larvicides sont envisageables. Pensez à bien observer les olives de vos parcelles pour vérifier la présence de larves et adapter votre stratégie de lutte. Niveau de risque : Faible à Normal
Dalmaticose	Des dégâts sont observés. Pour limiter les risques de dalmaticose, assurez-vous d'avoir une bonne protection préventive contre la mouche.
Irrigation	Les arrosages sont à poursuivre.

Mouche de l'olive

Observation* :

Le réseau de piégeage Gestolive et le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » confirment le début du troisième vol de mouche dans les zones de basses altitudes (< 150 m). Dans l'arrière-pays (zones d'altitudes plus élevées), le second vol se poursuit et le troisième vol débute dans certains secteurs.

Dans la majorité des vergers suivis, on constate une augmentation des captures et du nombre de piqûres de ponte. Le nombre de larves observées reste plutôt faible. Toutefois, quelques vergers présentent des niveaux élevés de développement larvaire et de trous de sortie, d'où une situation assez contrastée.

Évaluation du risque* : **Faible à Normal**

Le risque est considéré comme **faible à normal** pour la saison. Pour cette semaine, il est prévu une remontée des températures maximales au dessus de 30°C. Ces températures sont défavorables à l'activité des mouches et aux œufs.

Préconisation :

Les récoltes d'olives de table devraient débuter début septembre pour les variétés les plus précoces (Lucques et Salonenque). **Respectez les « Délais Avant Récolte »** (*voir encadré plus bas*).

Vous avez le choix entre plusieurs méthodes de lutte :

➤ **BARRIÈRES MINÉRALES (argile) :**

- si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez appliquer une barrière minérale (argile),
- si la barrière a été lessivée (10 mm de pluies / 20 mm en cas de barrière avec adjuvant), ou si la dernière application remonte à plus d'un mois : renouveler votre protection au plus tôt.

➤ **INSECTICIDE :**

- si votre dernier traitement avec un adulticide préventif (*Decis J*) date de moins de 15 jours, inutile de traiter.
- si vous n'avez pas encore traité ou si votre dernier traitement date de plus de 15 jours, un traitement est conseillé dans les vergers à risque : zone littorale et Alpilles, vergers peu chargés et variétés plus attractives (Lucques, Bouteillan...). Dans les vergers moins sensibles, privilégiez l'application d'une barrière minérale (argile).
- Rappel : Attention ! Le nombre d'application maximales d'insecticide *Decis J* est limité à **3 par an**.

➤ **PIÉGEAGE MASSIF :**

Une méthode alternative de diminution des populations de mouche par piégeage massif sans insecticide est possible. Elle est diffusée en particulier par l'AFIDOL sur son site internet : <http://afidol.org/piegemouche>

Délai avant Récolte : DAR

Les produits phytosanitaires ne peuvent pas être appliqués quand la récolte approche pour éviter les risques de résidus de produits phytosanitaires dans les olives ou l'huile. Le Délai Avant Récolte ou DAR définit ce laps de temps minimum, **il ne doit en aucun cas être réduit**.

Ces durées sont généralement comprises entre 7 et 28 jours. Référez-vous à l'étiquette du produit que vous utilisez pour connaître précisément cette durée.

Dalmaticose

Des dégâts de dalmaticose sont observés.

Le développement de la dalmaticose étant conditionné aux piqûres de ponte de la mouche de l'olive, assurez-vous d'avoir une **bonne protection préventive contre cet insecte** pour limiter le risque.

Les observations de l'an dernier tendent à montrer que les applications précoces et répétées de barrières minérales durant l'été limitent fortement l'apparition des symptômes, en raison de la diminution des piqûres de ponte par la mouche. Nous insistons donc sur **l'importance des barrières minérales (argiles)** pour limiter le risque de dalmaticose, plus particulièrement sur les secteurs fortement touchés en 2015 et les variétés plus sensibles (Bouteillan, Cayet roux, Ascolana, Tanche...).

* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Irrigation

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau des oliviers ont été en nette diminution, avec des ETP journalières comprises entre 4,1 et 4,8 mm. Les pluies ont globalement fait défaut en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans les autres secteurs, quelques pluies orageuses ont été relevées localement.

Relevés météo du 15 août au 21 août 2016		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
ETP moyenne en mm / j		4,2	4,4	4,1	4,3	4,5	4,1	4,7	4,5	4,4	4,1	4,8	4,6
Cumul en mm sur la semaine	ETP	29	31	29	30	31	29	33	31	31	29	34	32
	Pluies	1	1	0	0	2	1	4	9	2	7	0	13

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

Ajuster la conduite de votre irrigation en fonction des précipitations relevées dans votre pluviomètre :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations données ci-après.
- **pluies cumulées comprises entre 20 et 40 mm** : réduisez les apports en eau de 50 % par rapport aux recommandations données ci-après.

Apports à prévoir sur un verger adulte en l'absence de pluies :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées- Orientales
Goutte-à- goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,7	1,7	1,6	1,7	1,8	1,6	1,9	1,8	1,8	1,6	1,9	1,8
	4 à 6 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	2,0	2,1	2,0	2,1	2,1	2,0	2,3	2,1	2,1	2,0	2,3	2,2
	4 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		8,4	8,7	8,2	8,6	8,9	8,2	9,4	8,9	8,8	8,2	9,6	9,2

Pour rappel, $1 \text{ mm d'eau} = 10 \text{ m}^3 / \text{ha}$ ou encore $1 \text{ litre} / \text{m}^2$. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m^2), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m^2 par défaut.

Sources données météo : CIRAME / CEHM